

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Canton de Lanvallay
Commune de LE QUIOU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **en date du 16 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 16 mars 2023 à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur sous la présidence de Monsieur Arnaud CARRÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 10	<u>Présents</u> : CARRÉ Arnaud, PEPION Adeline, DIVEU Erwann, CHEVALIER Lucie, QUEMENER Sonia, MORIN Amandine, LOGUIVY Christine, LABOUE Brieuc <u>Absent ayant donné procuration</u> : Charles LEFORT donne procuration à Arnaud CARRÉ, Axel HERVET donne procuration à Adeline PÉPION <u>Absent excusé n'ayant pas donné procuration</u> : <u>Absent non excusé</u> : CHAPON Thierry
---	---

Secrétaire de séance : Madame Lucie CHEVALIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h36
Il est constaté que le quorum est atteint.

Le délai entre la séance du jour et la séance du 9 mars 2023 n'ayant pas permis l'établissement du compte rendu, la validation de celui-ci à été retiré de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- **Rétrocession du Terrain des Sports** : *rapporteur M. Le Maire*
Mise en place de la convention d'utilisation du terrain des sports avec Dinan Rugby. Présence de monsieur PERETOU, président de l'association.
- Présentation de la fête du Parc Cœur Emeraude par Océane FEVRE.
Evènement prévu au Quiou début octobre 2023
- Présentation du label Station Verte : *rapporteur M. Brieuc LABOUE*

Rétrocession du Terrain des Sports : Convention DINAN RUGBY

M. Grégory PARETOU, président du club de Dinan Rugby souhaite, pour les entrainements, pouvoir utiliser le terrain des sports (anciennement le terrain de foot) de la commune.

La commune serait le quatrième terrain mise à disposition pour les différents évènements de Dinan Rugby, avec ceux de La Nourais, du Clos Gastel et de Saint Carné.

M. le maire propose de créer une convention, permettant de définir les engagements de chacune des parties.

Dans laquelle, il sera notamment spécifié : la création d'un planning d'utilisation du terrain des Sports par Dinan Rugby, la mise à disposition par la commune de bacs poubelles pendant

les entrainements et du nécessaire pour le nettoyage des vestiaires (racleuse, seau, produit d'entretien). Il y sera aussi précisé la contribution financière par l'association Dinan Rugby pour les dépenses de carburants effectuées par la commune pour les passages de tontes, réalisés toute les 3 à 4 semaines.

Le conseil municipal accepte la proposition de création d'une convention avec Dinan Rugby dans les conditions exposées ci-dessus.

Fête des Patrimoine du Parc

L'association du Parc Naturel régional, Vallée de la Rance Côtes-d'Emeraude, propose à la commune de réaliser la 2^{ème} édition de la fête des Patrimoines du Parc sur la commune de Le Quiou et sur les communes alentours, le 2^{ème} week-end d'octobre 2023 regroupant le pays des Faluns.

Me Océane FEVRE, est intervenue en séance afin de nous expliciter ce projet, qui s'inscrit dans la prolongation de la volonté du ministère de l'écologie, qui souhaite recentrer les évènements du patrimoine dans les zones rurales.

Des ateliers multiples y seront créés afin de favoriser des arrêts sur les différents sites du patrimoine de ces communes. Les communes et les sites d'arrêts restent à définir.

Un village d'associations et de producteurs locaux seront également créés pour l'occasion afin d'y faire découvrir nos savoir-faire locaux mais aussi à des fins de restauration provisoire.

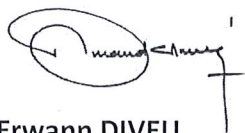
Le conseil municipal accepte, de recevoir en coordination avec les autres communes alentours la fête des Patrimoine du Parc, et la création d'un village d'associations et de restaurations.

Station Verte :

M. Briec LABOUE présente le Label Station Verte au conseil municipal, à titre d'information.

La séance a été levée à 20H45

Le Maire,
Arnaud CARRÉ



Erwann DIVEU

Procuration

Axel HERVET

Procuration

Lucie CHEVALIER



Amandine MORIN



Christine LOGUIVY



Adeline PEPION



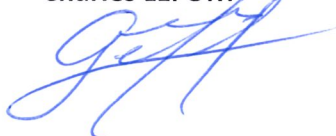
Thierry CHAPON

Absent non excusé

Sonia QUEMENER



Charles LEFORT



Briec LABOUE

